



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

27/06/24 S<sup>2</sup>LOW

ID : 059-215904913-20240620-DELIB240614-DE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD**

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du jeudi 20 juin 2024**

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 juin 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

<b>Nombre de Conseillers en exercice : 33</b>	<b>Présent(s) :</b> Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, Raphaël Delcroix, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert	
<b>Présents 27 / 33</b> <b>Pouvoirs : 04 / 33</b>		
<b>Votants 31 / 33</b>		
<b>Secrétaire de séance</b> Florian Renard	<b>Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à :</b> Karine Lippert à Aymeric Robin, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	<b>Absent (es) excusés (es) :</b> Eddy Zdziech, Jean-Claude Priez	<b>Absent (es) :</b>
<b>DELIBERATION 2024.06.14</b>	<b>Attribution marché de fourniture et acheminement d'électricité</b>	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article R-2194-2 relatif aux travaux, fournitures et services supplémentaires devenus nécessaires,  
Vu la délibération du Conseil municipal numérotée 2020.03.09 en date du 28 mai 2020, chargeant le Maire de la ville, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et les prestations de services associés,  
Considérant l'avis de publicité paru au BOAMP N° 24-15101 et au JOUE N° 82041-2024 du 08/02/2024,  
Considérant que le marché est lancé sous la forme d'un accord cadre multi-attributaires à marchés subséquents, pour une durée globale de 4 ans avec un seuil maximum de consommation de 15 GWh annuels,  
Considérant la réunion de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 04 juin 2024, qui a attribué l'accord cadre multi-attributaire aux sociétés suivantes : Total direct énergie, Enercoop Hauts-de-France et La belle énergie

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Maire à signer l'accord cadre multi-attributaire avec les sociétés suivantes : Total direct énergie, Enercoop Hauts-de-France et La belle énergie

AUTORISE le Maire à signer les marchés subséquents qui en découlent

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme**

**Le Maire**

**Aymeric ROBIN**